

Demande de permis de construire ou de démolir

Cette formule est autorisée en vertu du paragraphe 8.(1.1) de la Loi de 1992 sur le code du bâtiment

Réserve à l'usage de l'autorité principale

Numéro de la demande:

Numéro du permis (s'il diffère):

Date de réception:

Numéro de rôle:

Demande présentée à:

Le Canton de Fauquier-Strickland

A. Renseignements sur le projet

Numéro du bâtiment, nom de la rue:

Numéro d'unité

Lot/Con:

Municipalité:

Code postal:

Numéro de plan/autre description:

Valeur du projet estimée à: \$

Aire des travaux (ft²)

B. Demandeur

Le demandeur est:

le propriétaire, ou

le représentant autorisé du propriétaire

Nom de famille:

Prénom:

Société par actions ou en nom collectif

Adresse complète (numéro et rue):

Numéro d'unité:

Lot/Con:

Municipalité:

Code postal:

Province:

Courriel:

Numéro de téléphone: ()

Télécopieur: ()

Téléphone cellulaire: ()

C. Propriétaire (s'il diffère du demandeur)

Nom de famille:

Prénom:

Société par actions ou en nom collectif

Adresse complète (numéro et rue):

Numéro d'unité:

Lot/Con:

Municipalité:

Code postal:

Province:

Courriel:

Numéro de téléphone: ()

Télécopieur: ()

Téléphone cellulaire: ()

D. Constructeur (facultatif)

Nom de famille:

Prénom:

Société par actions ou en nom collectif

Adresse complète (numéro et rue):

Numéro d'unité:

Lot/Con:

Municipalité:

Code postal:

Province:

Courriel:

Numéro de téléphone: ()

Télécopieur: ()

Téléphone cellulaire: ()

E. Objet de la demande

Construction neuve

Addition à un bâtiment existante

Modification/réparation

Démolition

Permis conditionnel

Usage proposé du bâtiment:

Usage actuel du bâtiment:

Description des travaux proposés:

F. Tarion Warranty Corporation (Régime de garanties des logements neufs de l'Ontario)

i. Les travaux proposés visent-ils la construction d'un logement neuf au sens de la *Loi sur le régime de garanties des logements neufs de l'Ontario*? Dans la négative, passer à la section G. Oui Non

ii. L'inscription est-elle requise aux termes de la *Loi sur le régime de garanties des logements neufs de l'Ontario* Oui Non

iii. Si la réponse à ii) est < oui >, préciser le(s) numéro(s) d'inscription: _____

G. Pièces jointes

i. Joindre les documents prouvant la conformité aux lois pertinentes, selon les dispositions de l'article 1.1.3.3.

ii. Joindre l'Annexe 1 (une formule pour chaque personne qui examine les activités de conception et en accepte la responsabilité).

iii. Joindre l'Annexe 2 si la demande porte sur la construction sur place, l'installation ou la réparation d'un système d'égouts.

iv. Joindre les types et le nombre requis de plans et de devis techniques des travaux proposés de construction ou de démolition, selon les prescriptions du règlement, de la résolution ou de la décision de la municipalité, de la municipalité de palier supérieur, du conseil de santé ou de l'office de protection de la nature à qui cette demande est adressée.

H. Déclaration of applicant

Je soussigné(e) _____ atteste que:

(nom en lettres moulées)

1. Les renseignements fournis dans cette demande, y compris dans ses annexes, dans les plans et devis et dans tout autre document qui y est joint, sont exacts au mieux de ma connaissance.

2. J'ai les pouvoirs d'engager la responsabilité de la société par actions ou en nom collectif (selon le cas).

Date

Signature du demandeur

Les renseignements personnels contenus dans cette formule et dans ses annexes sont recueillis en vertu du paragraphe 8(1.1) de la *Loi de 1992 sur le code du bâtiment de l'Ontario* et seront utilisés aux fins de l'administration et l'application de cette loi. Toute question relative à la collecte de renseignements personnels peut être adressée a) au chef du service du bâtiment de la municipalité de palier supérieur à laquelle cette demande est adressée ou b) à l'inspecteur ayant les pouvoirs et les fonctions d'un chef du service du bâtiment à l'égard des systèmes d'égouts ou des installations de plomberie pour la municipalité de palier supérieur, le conseil de santé ou l'office de protection de la nature à qui cette demande est adressée ou c) au directeur du bâtiment et de l'aménagement, ministère des Affaires municipales et du Logement, 777, rue Bay, 2e étage, Toronto ON M5G 2E5 (416) 585-6666